



## RACINES & RAMEAUX FRANÇAIS d'ACADIE



Le 27 Octobre 1755 : 24 navires de transport, escortés de 3 vaisseaux de guerre :  
La NIGHTINGALE, La HALIFAX, La WARREN, évacuent 2500 acadiens depuis la  
Basse-Française (Fundy)  
1650 personnes de la Grand Prée et de la Rivière aux Clouards  
1100 personnes de la région de Piquet et de Côté-à-Pied  
Dix autres navires, chargés de 1900 acadiens enrôlés depuis le 19 Septembre  
Arrivent de la région de Beaubassin

BULLETIN N°35 DECEMBRE 2005

Siège social : Gérard SCAVENNEC - 15, rue Guachon Babouaf - 56600 Lanester  
Secrétariat Général : Jacques NEROU - 3, allée des Jonquilles - 17620 Saint-Agnant  
Adresse informatique et fax : Internet : <http://rfa.club.fr> ou <http://www.acadie.info>  
E-Mail : [rfa@club.internet.fr](mailto:rfa@club.internet.fr) - fax : (33)02 97 76 30 41

**Président d'Honneur** : Professeur Claude Massé (1923-2001)

**Bureau Exécutif:**

Président Gérard Scavenec  
Vice Présidents André Thomas - Jean-Jacques Le Blanc  
Secrétaire général Jacques Nerrou  
Trésorière Annie Mérel

**Membres du Conseil d'Administration:**

- Edouard Sauvée Chargé des relations avec les Amitiés Acadiennes  
- Danielle Blancaneaux - Gérard-Marc Braud - Gérard Houchois - Thierry Laléous  
- Franck Le Mercier - Lucienne Recouppé - Simone Roy-Gubetta - Michel Sauvée – Yann Scavenec

**Responsable site Internet :** Daniel Burgot

**Directeur de la publication:** Gérard Scavenec

**Mise en page, Illustration :** Jean-Jacques Le Blanc

**Comité de lecture:** Gérard Scavenec - Jean-Jacques Le Blanc - Jacques Nerrou

**SOMMAIRE**

Le mot du Président	Gérard Scavenec	page 3
Stratèges et acteurs du « grand dérangement » de 1755	Yann Scavenec	pages 4 à 11
Nouvelles venues d'Amérique du Nord		page 11
Un grand marin méconnu : le vice-amiral Pierre Martin (suite)	Gérard-Marc Braud	pages 12 à 15
Vie de l'Association		page 16
Dans la famille Bourgeois : un frère et un père imaginaires	René-Fernand Perron	page 17 à 19

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. *La reproduction de nos articles est interdite sauf autorisation de leurs auteurs et celle du Président de Racines et Rameaux Français d'Acadie.*

*Créée le 20 mars 1988, Racines et Rameaux Français d'Acadie est une association Loi 1901, dont les statuts modifiés sont l'objet du récépissé de déclaration de modification à la Sous-préfecture de Lorient en date du 8 décembre 2000.*

**Cotisation annuelle :** Individuel : 23 € Couple : 33 €

**Prix du numéro :** 4 €

**Dépôt légal de publication.** Préfecture du Morbihan sous n°14/2002 du 24 juillet 2002 -

*Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration vous souhaitent de  
bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour  
2006*

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Ma première intention avait été de consacrer quelques lignes au 250<sup>ème</sup> anniversaire du début de la Déportation des Acadiens, début car diverses opérations eurent lieu jusqu'en 1762. Tant a déjà été dit et redit à ce sujet que cela risquait d'être redondant. C'est alors, qu'au cours de l'été, Yann Scavennec m'a fait part de son désir de dresser une biographie sommaire de ceux dont on parle beaucoup moins, les principaux protagonistes britanniques qui furent au cœur du drame vécu par nos aïeux. C'est cette approche complémentaire et plus novatrice des événements qu'il vous livre dans ce numéro.

La Louisiane occupe dans le cœur des Français une place à part et les récentes épreuves qu'elle vient de subir coup sur coup ont ému le pays tout entier. S'il apparaît que la population noire la plus déshéritée a subi les plus graves dommages, le poids des réparations va peser sur l'ensemble des Louisianais et nous pensons tout particulièrement aux Cajuns. Statistiquement, la Louisiane est l'état le plus pauvre des USA et cela, hélas, ne va pas arranger les choses. Nous avons décidé de verser 500 euros à un fonds d'aide créé par des personnalités louisianaises bien connues là-bas dans l'Acadiana. Notre modeste contribution, faite en votre nom à tous, sera certes symbolique mais exprimera notre solidarité de descendants d'Acadiens.

Un de mes lointains cousins qui habite Bâton Rouge m'a adressé un courriel dont j'ai traduit quelques extraits. Ce témoignage qui a le mérite du vécu, évoque l'ampleur des difficultés à faire face aux conséquences de la catastrophe.

### « 21 septembre.

.....Ma plus proche famille n'a subi que des dégâts mineurs du fait du cyclone Katrina si l'on compare avec les zones dévastées de la Nouvelle Orléans et de la côte du Mississippi. Je suis resté quatre jours sans électricité et ai dû jeter tous mes produits alimentaires congelés. Mon jardin était encombré de branches arrachées aux arbres du voisinage puisque voici plusieurs années j'avais, par précaution, coupé tous les arbres de ma propriété. La maison de mon frère, sur le bayou Tranquille, à Pierre Part, n'a pas été inondée mais d'autres l'ont été dans cette région. Fort heureusement nous habitons tous à 120 150 kilomètres à l'ouest de l'œil du cyclone et c'est dans sa partie est qu'il fut le plus violent. Toutefois, ce cyclone n'était pas seulement violent mais très étendu, de sorte que les vents, à Bâton Rouge, soufflèrent jusqu'à 140 150 km à l'heure.

Un des gros problèmes fut le manque d'essence, d'électricité et la saturation des réseaux téléphoniques. Pendant quelques semaines, il fut impossible de se servir d'un portable ou d'un téléphone fixe. De nombreuses rues, encombrées d'arbres et de lignes électriques, étaient impraticables.

Le problème qui subsiste c'est que la majeure partie des populations évacuées de la Nouvelle Orléans se trouve à Bâton Rouge ou dans ses alentours, en attente de pouvoir retourner chez eux voir dans quel état se trouvent leur maison, commerce ou entreprise. Bon nombre d'entre eux ne pourront jamais y retourner vivre. Notre problème c'est qu'avec une population qui s'est accrue de 50%, 100% voire plus en certains lieux, il est difficile de faire quoique ce soit. Les supermarchés, privés de courant, ont perdu leurs denrées périssables et quand ils ont rouvert, ils ont dû faire face à un doublement de leur clientèle. Les gens de la Nouvelle Orléans, de East Bâton Rouge, du Mississippi, plus les volontaires venus porter assistance s'approvisionnent dans nos magasins, stations service etc... car ce sont les derniers ouverts avant d'atteindre les zones dévastées. Le problème de la Nouvelle Orléans c'est qu'en plus d'un cyclone de première grandeur, les digues ont cédé, inondant la ville. Beaucoup, qui pensaient tenir le coup durant le cyclone, furent pris au piège. La montée des eaux a détruit la nourriture, l'eau potable, et les services nécessaires à la vie quotidienne. Toilettes inutilisables, routes et rues sous les eaux. Certains ont suivi le vieil adage qui recommande de garder une hache dans son grenier. Ceux là ont pu se frayer un passage et gagner les toits..... »

### 14 octobre 2005 Autre courrier électronique.

« Il y a longtemps que la Nouvelle Orléans n'avait pas connu un cyclone aussi puissant et les gens avaient oublié quel niveau de destruction cela pouvait engendrer. Les autorités de la ville, de l'état et du gouvernement fédéral savaient qu'un tel cyclone causerait un problème énorme mais les rivalités politiques et le coût des mesures de prévention firent qu'ils tardèrent à s'y préparer. Les digues ont été prévues pour des cyclones de niveau 3 tant les chances de subir un cyclone d'un niveau supérieur semblaient minces et ces digues créèrent un faux sentiment de sécurité. La ville devenant plus peuplée, beaucoup de gens au cours des 40 ou 50 dernières années s'étaient établis dans des zones situées sous le niveau de la mer, comptant sur ces digues pour les protéger. Aux trois niveaux de responsabilité, on n'était pas prêt à affronter une pareille catastrophe et à chaque niveau, on se contenta d'agir pour protéger ses propres intérêts au lieu d'agir de concert. Chacun espérait que cela ne se produirait pas car s'il fallait entreprendre des mesures de protection cela coûterait énormément d'argent. Aujourd'hui, chacun paye plusieurs fois la somme qu'il aurait fallu déboursé..... » .

## STRATÈGES ET ACTEURS DU « GRAND DÉRANGEMENT » DE 1755

Il faut d'abord souligner que cet article ne prétend pas aborder toutes les causes ni les conséquences de la déportation des familles acadiennes en 1755. Cet article a simplement pour but de mettre un peu plus en lumière les personnages clés qui ont été mêlés directement ou indirectement à cet épisode de l'histoire, qu'ils aient vécu en Amérique du Nord ou en Angleterre. Il faut signaler en préambule que la couronne britannique, sous la pression de l'opinion publique et notamment de la SNA (Société Nationale de l'Acadie) a reconnu officiellement la déportation le 10 décembre 2003 même si elle n'en assume pas la responsabilité.

Parmi tous les acteurs de la tragédie, il faut distinguer les stratèges des exécutants. Il est difficile de retrouver l'implication directe des premiers car certains documents pouvant les incriminer ont disparu ou sont toujours conservés dans certaines archives familiales ou encore ont été tout simplement détruits. La correspondance entre le lieutenant gouverneur Lawrence et Londres par exemple n'est pas complète et cinq mois font défaut. Le 18 octobre 1755, Lawrence rend compte au Board of Trade des opérations ordonnées et entreprises avec succès mais on ne trouve plus rien de mai à octobre, donc au moment de la préparation. On ne peut imaginer que Lawrence ait agi sans ordres. Le 25 novembre, la lettre de Lawrence parvient à Londres et est lue par le Board. Le lendemain, ce dernier est promu Gouverneur et Monckton, un autre acteur, lieutenant gouverneur de la Nouvelle Ecosse.

Qui se cache donc derrière ce Board of Trade et quels ont été les stratèges de la tragédie ?

Les membres du Board of Trade présidé par Lord Halifax étaient entièrement soumis à l'autorité de Georges II, le Roi guerrier. Le Board représente donc un instrument politique de toute première importance à un moment où l'ambition des Britanniques est de contrôler le commerce mondial. Des chambres de commerce locales seront également créées en Amérique du Nord, la première d'entre elles, justement, en 1750 dans la ville de Halifax nouvellement créée et nommée en l'honneur de George Montagu, Lord Halifax. Ce Board of Trade local concentrera tous les pouvoirs et sera bien plus puissant que le gouverneur local au début de la colonisation britannique puisque la couronne lui donnera toute latitude pour développer la ville et utiliser les fonds de façon adéquate. Les Acadiens représentent une menace pour le commerce et les intérêts britanniques. En 1754, les Lords of Trade écrivent à Charles Lawrence, le Gouverneur de la Nouvelle Ecosse, que les Acadiens n'ont aucuns droits à faire valoir notamment sur les terres qu'ils occupent

s'ils ne prêtent pas serment d'allégeance à la Couronne britannique. L'indulgence et la patience ne servent à rien face à leur obstination à ne pas aider les Britanniques. Il faut donc en finir avec ces soi-disant « French Neutrals »(1). C'est donc autour de ce fameux serment d'allégeance que la déportation va s'organiser et en quelque sorte être légitimée aux yeux des autorités britanniques.

Un des théoriciens à se pencher sur la présence française en Amérique du Nord mais aussi sur la question acadienne est **William Shirley** (1694-1771) gouverneur du Massachusetts. Brebner dans son ouvrage *New England's Outpost*, (2) note que le Board of Trade considéra Shirley comme son interlocuteur privilégié pour tous les problèmes liés à l'Amérique du Nord et que le Gouvernement de Nouvelle Ecosse présidé alors par Mascareigne prenait conseil auprès de lui. Shirley, avocat général du Roi en Nouvelle Angleterre est né à Preston (Sussex GB).

Il eut entre autres choses à s'occuper des forêts de Nouvelle Angleterre, forêts d'importance et nécessaires à la construction des navires de la Royal Navy. Ce poste stratégique l'a certainement mis en contact avec les colons anglais qui se sentaient constamment menacés par les Acadiens de façon physique mais aussi dans le commerce et la pêche.

En 1741, Shirley devient Gouverneur du Massachusetts et c'est en 1746 qu'il propose au Roi d'Angleterre, un plan pour assimiler les Acadiens. L'idée n'est pas nouvelle puisque depuis 30 ans au moins, les autorités britanniques avaient songé à chasser cette population sans pouvoir le faire faute de moyens et parce qu'il fallait bien des travailleurs pour nourrir les troupes et l'administration anglaise. L'Ecosse à genoux après la victoire de Culloden, l'Angleterre a les mains libres et les nécessités économiques en Nouvelle Ecosse ne sont plus aussi pressantes qu'elles l'étaient auparavant.

(1) Lords of Trade to Lawrence, 4 March, 1754. "We were in hopes that the lenity which had been shown to those people by indulging them in the free exercise of their religion and the quiet possession of their lands, would by degrees have gained their friendship and assistance, and weaned their affections from the French; but we are sorry to find that this lenity has had so little effect, and that they still hold the same conduct, furnishing them with labor, provisions, and intelligence, and concealing their designs from us".

(2) Brebner, *New England's Outpost*, p. 124

## UN GRAND MARIN MECONNU : LE VICE-AMIRAL PIERRE MARTIN (suite)

### 1797 – 1816 – LES HONNEURS PUIS LA DISGRÂCE

Gérard-Marc Braud

#### Sources Bibliographiques

- Raymond Douville - Les Cahiers des Dix, N° 27, Montréal, 1962 –
- De Bonnefoux, Capitaine de vaisseau – Nouvelles annales de la marine et des colonies, tome X, 1853
- Charles Rouvier – Histoire des marins français sous la République (1789 à 1803) – bibliothèque du Musée de la Marine, palais de Chaillot.
- Panthéon des illustrations françaises au 19<sup>ème</sup> siècle, V. Frond
- Raymond Douville – Officiers canadiens dans la Marine de la Révolution et de l'Empire – Les cahiers des Dix, N° 27, 1962, (pages 107 à 133).

### DANS LA FAMILLE BOURGEOIS : UN FRERE ET UN PERE IMAGINAIRES

*René Perron, devenu le " Premier membre à vie des Bourgeois d'Amérique" à la suite de sa découverte, en 1991 à La Ferté-Gaucher, de l'acte de baptême du pionnier Jacob Bourgeois, a déjà réfuté, pour cette association acadienne, la présence d'un " Robert Bourgeois" sur l'acte de capitulation de Port-Royal en 1654.(1) Il se propose d'expliquer les causes de cette ..... apparition.*

Plusieurs auteurs ont fait apparaître, en leurs ouvrages, un soi-disant frère de Jacob Bourgeois prénommé Robert, qui aurait été signataire de l'acte de capitulation de Port-Royal en 1654. Or, nous ne disposons, en archives, que d'une copie de cet acte, où l'on peut voir les signatures suivantes : Robert Sedgwick, Robert Salem, Marck Harrison, Robert Martin, Richard Morse, et celle du Père Léonard de Chartres "vice préfet de la Mission", Guillaume Trahan "syndic des habitants" et du sieur Emmanuel Le Borgne.

*"Et pour plus grande assurance du contenu des articles ci dessus, le sieur de La Verdure a laissé pour otage M.Jacques Bourgeois son beaufrère et Lieutenant de la place, porteur de sa procuration pour le présent Traité, et le sieur Emmanuel le Borgne fils, jusqu'à l'accomplissement du présent accord, lequel a été commencé dans la première séance qui fût le jour d'hier, et conclu cejourd'hui seizième août mil six cent cinquante quatre, style de France, ainsi signé:*

*BOURGOIS  
ROBERT SEGEWICK  
ROBERT SELEM  
MARKE HARRISON  
ROBERT MARTIN  
RICHARD MOREL*

*Et plus bas est écrit, depuis ce présent Traité, lecture en a été faite au R.P. Léonard de Chartres, Vice Préfet et Custode de la mission, pour l'intérêt de la Maison; et de M.e Guillaume Trouen, Syndic des habitants, et pour leur intérêt, et le sieur le Borgne pour l'intérêt qui le concerne, tous lesquels ont été agréé et approuvé ledit Traité. FAIT et passé les jour et an que dessus et ont signé ainsi:*

(à suivre)

Fernand-René Perron

(4) Pour retrouver le père d'un enfant bâtard non déclaré, ce n'est pas facile... A notre avis, le Curé de La Ferté-Gaucher (un autre Martin) fut très bien placé : la confession de sa paroissienne Marguerite Bourgeois a du l'éclairer. Le Bailli du lieu, Jean Devert, fut peut-être aussi " au courant" : il était bien connu du parrain de l'enfant et de la Commanderie de Coutran